



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 15 octobre 2002**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 30 septembre 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 17 octobre 2002

**Projet de déclassement de deux emprises de terrain appartenant au  
Domaine Public de la Ville de Niort en vue de leur rétrocession à  
l'Etat**

[\[Annexe\]](#)

Président :  
**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoint :***

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER,  
Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul  
SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX,  
M. Rodolphe CHALLET, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen  
NALEM, M. Robert PLANTECOTE

***Conseillers :***

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, Mme Danièle GANDILLON, M.  
Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme  
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Catherine DEGUERCY,  
M. Gérard ZABATTA.

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Nicole GRAVAT donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

**Excusés :** Ces élus ayant quittés la séance sans avoir désignés de mandataires sont excusés :

M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie  
UZANU, M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M.  
Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie  
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle  
CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 15 octobre 2002**

DELIBERATION D20020319

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Projet de déclassement de deux emprises de terrain appartenant  
au Domaine Public de la Ville de Niort en vue de leur rétrocession  
à l'Etat**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Dans le cadre de l'aménagement de l'itinéraire de substitution du contournement Est-Sud de Niort et la création d'un merlon paysager par les services de l'Etat, les emprises de l'ouvrage viennent s'exercer sur des terrains appartenant au domaine public communal.

Ainsi, l'opération de création d'un itinéraire de substitution concerne une emprise de terrain d'une superficie de 471 m<sup>2</sup>, au niveau du chemin rural en limite du pont SNCF, rue de la Boëtte, cadastrée section IB n° DP. L'opération de création d'un merlon paysager concerne une emprise d'une superficie de 400 m<sup>2</sup> située à l'extrémité de la rue de Saint Lambin, cadastrée section IL n° DP.

Ces deux emprises ne présentent pas d'intérêt pour la Ville de Niort, qui pourrait, après leur déclassement, les rétrocéder à l'Etat afin que les services de la DDE puissent réaliser ces deux projets qui ont pour but d'améliorer la circulation et d'en atténuer le bruit. La vente pourrait intervenir sur la base du prix fixé par le service du domaine soit 0,30 € le m<sup>2</sup>.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- donner son accord sur le principe du déclassement des deux emprises de terrain citées ci-dessus, en vue de leur rétrocession à l'Etat.
- autoriser le Maire à lancer l'enquête publique prévoyant ce déclassement.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	28
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	17

Pour le Maire de Niort  
**Bernard BELLEC**  
L'Adjoint Délégué

**Gilles FRAPPIER**

[Ordre du jour](#)